

Gestion prudente des actifs investis sur un horizon court terme

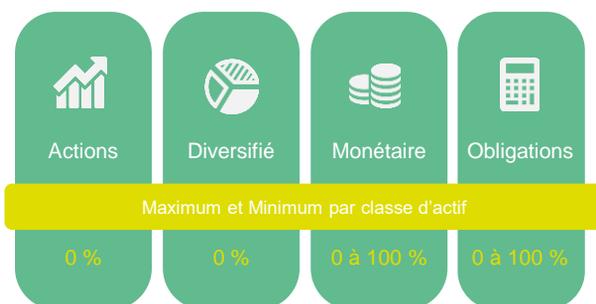


SRRI : 2 / 7

Horizon de placement recommandé : 1 an et +

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure de 0,5% au marché monétaire⁽¹⁾. Pour atteindre cet objectif, le fonds pourra investir exclusivement en titres monétaires et en obligations court terme jusqu'à 100% de l'actif du portefeuille. Les investissements seront dirigés vers des entreprises et des états souverains.

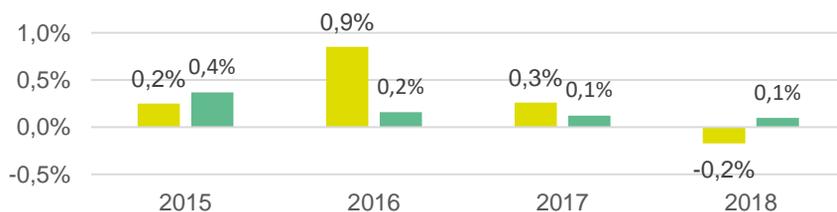
Ce positionnement vise à préserver l'investissement des salariés face à des fonds 100% monétaires affichant des rendements systématiquement négatifs au regard des conditions de marché actuelles.



La sélection intègre en partie les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans le processus d'investissement



Exemple d'une allocation simulée diversifié⁽²⁾



■ Simulation GO CT

■ Eonia + 0,5%

Source : Sanso IS, Bloomberg. 2018 arrêtées au 02/11/2018

Objectif de performance annuelle⁽³⁾ :
Eonia +0,5%

C'est plutôt pour moi si :

- J'ai une vision de ma situation patrimoniale à court terme
- Je souhaite me marier, acquérir un bien... prochainement et souhaite utiliser mon épargne pour financer mon projet
- Je suis en fin de carrière et je souhaite réduire mes risques à moyen/long terme

Ces informations ne constituent pas une recommandation d'investissement ou un conseil financier

(1) Le monétaire est représenté par l'indice Eonia. C'est la référence du prix de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro. La catégorie « diversifiée » regroupe les investissements mixtes + les stratégies de performances absolues.

(2) Simulation indicative d'une allocation modèle. Ne reflète pas forcément la performance future du compartiment. Voir page suivante

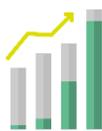
(3) Les objectifs de performance sont annuels et à considérer par rapport à l'horizon d'investissement. La gestion présente un risque de perte en capital. Nous recommandons, avant tout investissement, de lire le DICI de la SICAV disponible sur le site www.go-ee.com.

Gestion prudente des actifs investis sur un horizon court terme



SRRI : 2 / 7

Horizon de placement recommandé : 1 an et +



Méthodologie de la simulation

La simulation est indicative, elle est construite sur la base d'une allocation d'indices (arrêté au 02/11/2018) à partir duquel on relève les pondérations de classes d'actifs. La performance de cette allocation d'actifs figée est simulée à partir d'indices représentatifs de chacune des classes d'actifs. Les performances sont celles d'un portefeuille qui ne fait l'objet d'aucune opération de gestion. Il ne s'agit aucunement d'une performance réelle mais celle d'un portefeuille reconstitué.

Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances à venir. Cette simulation présentée peut permettre d'apprécier la performance d'une allocation « type » dans un contexte de marché donné et ne constitue en aucune matière des indices de référence.

Les stratégies mises en œuvre dans les compartiments de la SICAV ne seront pas comparables aux performances de la simulation présentée, notamment par la sélection de titres, de fonds et la gestion active.

Simulation GO
Court-Terme

- Iboxx corporate euro BBB 1-3 an : 40%
- Eonia capitalisé : 60%.

Go ! Epargne entreprise est une marque détenue par le **Groupe Henner**, SAS de gestion et de courtage d'assurances - Capital de 8 212 500 € - RCS Nanterre 323 377 739 - TVA intra-communautaire FR 48323377739 - Immatriculation ORIAS n° 07.002.039 (www.orias.fr) - Relevant du contrôle de l'ACPR (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09, www.acpr.banque-france.fr) - Siège social : 14 bd du Général Leclerc, 92200 Neuilly-sur-Seine, France - www.henner.com - Cedrus Partners, SAS au capital de 762 360.09 € - RCS Paris 521 566 422 - SIRET 521 566 422 00031 - NAF 7022 Z Siège social : 11 rue Christophe Colomb, 75008 Paris - France - www.cedruspartners.com - Conseiller en investissement financiers enregistré auprès de la CNCIF, association agréée auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) - ORIAS n°10055559. Courtier d'assurance, mandataire d'assurance et courtier en opérations de banque et en services de paiement, sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9 et Sanso Investment Solutions, société par actions simplifiée au capital de 520 349 €, ayant son siège social au 69 boulevard Malesherbes 75008 Paris, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 108 369 et agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) le 5 octobre 2011 sous le numéro GP-11000033 et immatriculée à l'Orias sous le numéro 12066196.

Les analyses, données, cours, performances et autres informations présentées ont un caractère indicatif. L'ensemble de ces informations ne peut être assimilé à une proposition d'investissement ni constituer un élément contractuel. Les performances passées des OPCVM ne présagent en rien de leurs performances futures. Nous recommandons avant chaque investissement de prendre connaissance du DICI et du prospectus de la SICAV GO présent sur le site internet de Sanso IS : <https://sanso-is.com/epargne-entreprise-16.html>